

**OBJET : FIXATION DES REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DUES PAR LES OPÉRATEURS DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES POUR L'ANNÉE 2017**

Siège social : Orsay

Nombre de délégués en exercice	:	77
Présents	:	61
Présents et représentés	:	71
Votants	:	71

Le mercredi 10 mai 2017, le Conseil Communautaire dont les membres ont été légalement convoqués par lettre le 04 mai 2017, s'est réuni à 20h30, sous la présidence de M. BOURNAT, à ORSAY, salle du Conseil communautaire.

**DELEGUES PRESENTS**

Mme. Brigitte	PUECH	Commune de Ballainvilliers
M. Jean-François	VIGIER	Commune de Bures-sur-Yvette
Mme. Irène	BESOMBES	Commune de Bures-sur-Yvette
M. Jean-Paul	BENEYTOU	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Fabienne	GERARD	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Patricia	VINCENT	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Geneviève	BESSE	Commune de Epinay-sur-Orge
M. Michel	BOURNAT	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Yann	CAUCHETIER	Commune de Gif-sur-Yvette
M. François	ROMAIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Jean-Luc	VALENTIN	Commune de Gif-sur-Yvette
M. Franck	GAUDART	Commune de Gometz-le-Châtel
M. Francisque	VIGOUROUX	Commune d'Igny
M. Frédéric	DURO	Commune d'Igny
Mme. Patricia	LECLERCQ	Commune d'Igny
M. Jean-Pierre	MEUR	Commune de la Ville du Bois
Mme. Anne	BERCHON	Commune de la Ville du Bois
Mme. Françoise	MARHUENDA	Commune des Ulis
M. Paul	LORIDANT	Commune des Ulis
M. Jean	ROZNOWSKI	Commune des Ulis
M. François	PELLETANT	Commune de Linas
Mme. Sandrine	GELOT	Commune de Longjumeau
M. Rémi	BETIN	Commune de Longjumeau
M. Gilles	GOBRON	Commune de Longjumeau
M. Jacques	LEPELTIER	Commune de Longjumeau

Délibération n° 2017-112
--------------------------

M. Olivier	SEGBO	Commune de Longjumeau
M. Olivier	THOMAS	Commune de Marcoussis
Mme. Catherine	DELAITRE	Commune de Marcoussis
M. Vincent	DELAHAYE	Commune de Massy
Mme. Michèle	FRERET	Commune de Massy
M. Dawari	HORSFALL	Commune de Massy
M. Bernard	LAFFARGUE	Commune de Massy
M. Mustapha	MARROUCHI	Commune de Massy
M. Serge	MORONVALLE	Commune de Massy
Mme. Elisabeth	PHLIPPOTEAU	Commune de Massy
M. Claude	PONS	Commune de Montlhéry
Mme. Isabelle	KLJAJIC	Commune de Montlhéry
M. Paul	RAYMOND	Commune de Nozay
M. David	ROS	Commune d'Orsay
Mme. Marie-Pierre	DIGARD	Commune d'Orsay
M. Raymond	RAPHAEL	Commune d'Orsay
Mme. Michèle	VIALA	Commune d'Orsay
M. Grégoire	de LASTEYRIE	Commune de Palaiseau
M. Gilles	CORDIER	Commune de Palaiseau
M. Pierre	COSTI	Commune de Palaiseau
Mme. Chrystel	LEBOEUF	Commune de Palaiseau
Mme. Véronique	LEDOUX	Commune de Palaiseau
M. Hervé	PAILLET	Commune de Palaiseau
M. Michel	ROUYER	Commune de Palaiseau
M. Christian	PAGE	Commune de Saclay
M. Stéphane	BAZILE	Commune de Saux-les-Chartreux
M. François	HILLION	Commune de Vauhallan
M. Thomas	JOLY	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme. Véronique	CHATEAU-GILLE	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Gérard	DOSSMANN	Commune de Verrières-le-Buisson
Mme. Caroline	FOUCAULT	Commune de Verrières-le-Buisson
M. Dominique	FONTENAILLE	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Patrick	BATOUFFLET	Commune de Villebon-sur-Yvette
M. Igor	TRICKOVSKI	Commune de Villejust
M. Patrice	GILBON	Commune de Villiers-le-Bâcle
M. Richard	TRINQUIER	Commune de Wissous

**DELEGUES ABSENTS REPRESENTES**

M. Christian LECLERC donne pouvoir à Mme. Brigitte PUECH

Délibération n° 2017-112
--------------------------

Mme. Martine CINOSI-GIRARD donne pouvoir à M. Jean-Paul BENEYTOU  
 M. Guy MALHERBE donne pouvoir à Mme. Geneviève BESSE  
 Mme. Michèle DESCAMPS donne pouvoir à M. Jean ROZNOWSKI  
 Mme. Ouiam HAMMAN donne pouvoir à Mme. Françoise MARHUENDA  
 Mme. Florence LORTON donne pouvoir à M. Rémi BETIN  
 M. Pierre OLLIER donne pouvoir à Mme. Michèle FRERET  
 Mme. Sylvianne RICARDEAU donne pouvoir à M. Bernard LAFFARGUE  
 Mme. Michelle CHENIAUX donne pouvoir à M. Hervé PAILLET  
 M. Pierre-Alexandre MOURET donne pouvoir à M. Francisque VIGOUROUX

**DELEGUES ABSENTS**

Mme. Rafika	REZGUI	Commune de Chilly-Mazarin
Mme. Sonia	DAHOU	Commune des Ulis
M. Babacar	FALL	Commune des Ulis
Mme. Hella	KRIBI-ROMDHANE	Commune de Massy
Mme. Bouchra	LAOUES	Commune de Massy
M. Nicolas	SAMSOEN	Commune de Massy

**DELEGUES QUI N'ONT PAS PRIS PART AUX VOTES**

**Secrétaire de séance : Monsieur Michel ROUYER**

**Objet : FIXATION DES REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DUES PAR LES OPÉRATEURS DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES POUR L'ANNÉE 2017**

Le Conseil Communautaire,

Sur rapport de M. François PELLETANT.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code des postes et communications électroniques ;

VU le décret n°2005-1676 du 27 décembre 2005 relatif aux redevances d'occupation du domaine public non routier, aux droits de passage sur le domaine public routier et aux servitudes sur les voies privées ;

VU l'arrêté préfectoral n°2015-PREF.DRCL/n°718 du 2 octobre 2015 portant périmètre de la Communauté d'agglomération « Communauté Paris-Saclay », issue de la fusion de la Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay, de la Communauté d'Agglomération Europ'Essonne avec extension aux communes de Verrières-le-Buisson et Wissous, au 1<sup>er</sup> janvier 2016 ;

CONSIDERANT les montants plafonds des redevances d'occupation du domaine public dues pour l'année 2017 par les opérateurs de communications électroniques sur proposition de l'Association des Maires de France ;

CONSIDERANT l'avis de la commission n°1 « Aménagement et Attractivité territoriale, Numérique, Urbanisme, PLH et Logement, Gens du voyage » du 19 avril 2017 ;

*APRES EN AVOIR DELIBERE ;*

*A la majorité absolue des suffrages exprimés,*

1. **FIXE** le montant des redevances pour l'occupation du domaine public dues par les opérateurs de communications électroniques pour l'année 2017 selon le barème suivant :



Délibération n° 2017-112

Type d'artère	Caractéristique de l'artère	Montant de la redevance par km/an par artère pour 2017
Réseau avec utilisation du sol ou du sous-sol	Fourreau occupé	38,05 €
	Fourreau libre	19,02 €
	Fourreau utilisé par un tiers	19,02 €
Réseau aérien		50,74 €
Armoires		25,37 € le m <sup>2</sup> d'occupation du domaine public par an

Fait et délibéré le mercredi 10 mai 2017  
Extrait conforme à l'original

Le Président,  
Michel BOURNAT



ADOPTÉE par (71 VOIX)

71 POUR : Mme. Brigitte PUECH, M. Jean-François VIGIER, Mme. Irène BESOMBES, M. Christian LECLERC, M. Jean-Paul BENEYTOU, Mme. Martine CINOSI-GIRARD, Mme. Fabienne GERARD, Mme. Patricia VINCENT, M. Guy MALHERBE, Mme. Geneviève BESSE, M. Michel BOURNAT, M. Yann CAUCHETIER, M. François ROMAIN, M. Jean-Luc VALENTIN, M. Franck GAUDART, M. Francisque VIGOUROUX, M. Frédéric DURO, Mme. Patricia LECLERCQ, M. Jean-Pierre MEUR, Mme. Anne BERCHON, Mme. Françoise MARHUENDA, Mme. Michèle DESCAMPS, Mme. Ouïam HAMMAN, M. Paul LORIDANT, M. Jean ROZNOWSKI, M. François PELLETANT, Mme. Sandrine GELOT, M. Rémi BETIN, M. Gilles GOBRON, M. Jacques LEPELTIER, Mme. Florence LORTON, M. Olivier SEGBO, M. Olivier THOMAS, Mme. Catherine DELAITRE, M. Vincent DELAHAYE, Mme. Michèle FRERET, M.

Délibération n° 2017-112

Dawari HORSFALL, M. Bernard LAFFARGUE, M. Mustapha MARROUCHI, M. Serge MORONVALLE, M. Pierre OLLIER, Mme. Elisabeth PHILIPPOTEAU, Mme. Sylvianne RICARDEAU, M. Claude PONS, Mme. Isabelle KLJAJIC, M. Paul RAYMOND, M. David ROS, Mme. Marie-Pierre DIGARD, M. Raymond RAPHAEL, Mme. Michèle VIALA, M. Grégoire de LASTEYRIE, M. Gilles CORDIER, Mme. Michelle CHENIAUX, M. Pierre COSTI, Mme. Chrystel LEBOEUF, Mme. Véronique LEDOUX, M. Hervé PAILLET, M. Michel ROUYER, M. Christian PAGE, M. Pierre-Alexandre MOURET, M. Stéphane BAZILE, M. François HILLION, M. Thomas JOLY, Mme. Véronique CHATEAU-GILLE, M. Gérard DOSSMANN, Mme. Caroline FOUCAULT, M. Dominique FONTENAILLE, M. Patrick BATOUFFLET, M. Igor TRICKOVSKI, M. Patrice GILBON, M. Richard TRINQUIER

0 CONTRE :

0 ABST. :

ID Télétransmission : 091-200056232 - 20170510 - lmc 121338 - DE  
Date AR Préfecture : 15/5/2017